



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

INSTITUT DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

Informations destinées au corps étudiantin
de 1^{ère} année de bachelor

Année académique 2023-2024



Sommaire

Sommaire.....	2
1. Message d'accueil du Directeur de l'Institut	3
2. Qui, quoi, où ?.....	4
2.1 L'équipe enseignante.....	4
2.2 Secrétariats et soutien.....	5
3. Plan d'études	6
3.1 Piliers minimal, secondaire ou principal.....	6
3.2 Les enseignements de 1ère année	6
3.3 Le latin	8
4. Horaires et inscriptions.....	8
4.1 Inscription aux cours et aux examens	8
5. Modalités d'évaluation.....	9
5.1 Deux types d'évaluation	9
5.2 Dates des sessions d'examens.....	9
5.3 S'inscrire aux examens (IS-Academia)	9
6. Manifestations.....	10
7. Liens utiles	11

1. Message d'accueil du Directeur de l'Institut

Chères étudiantes, chers étudiants,

Soyez les bienvenu·e·s à l'Institut de littérature française !

Nous espérons que vous vous y trouverez bien, et que vous pourrez y donner libre cours à votre goût pour les lettres, tout en vous ouvrant de nouvelles et stimulantes perspectives.

La brochure que vous avez sous les yeux a pour fonction de vous aider à trouver vos marques dans le nouvel univers où vous mettez le pied. Elle synthétise les informations qui vous permettront de vous y orienter, en traçant quelques chemins à suivre et en recensant les personnes qui pourront vous aider à baliser votre itinéraire.

Vous y découvrirez notamment des indications sur le plan d'études de littérature française et sur le programme des cours, ainsi qu'un aperçu des enseignements que vous aurez à suivre en 1^{ère} année.

Chacun·e pourra prendre connaissance à son rythme des pages qui suivent, mais j'attire votre attention sur les liens figurant en [page 7](#), qui vous permettent de vous **préinscrire dès à présent à quelques enseignements** pour lesquels le choix vous est laissé entre plusieurs groupes. Si ce n'est déjà fait (suite au courriel que vous avez reçu il y a quelques jours), il est temps de cliquer !

Au nom de toute l'équipe enseignante, je vous souhaite une bonne entrée dans vos études universitaires et vous souhaite d'y faire de belles découvertes !

Christophe Imperiali,
Directeur de l'ILF

2. Qui, quoi, où ?

2.1 L'équipe enseignante

Nom prénom	Fonction	Bureau	Adresse électronique
Bellon-Méguelle Hélène	Chargée d'enseignement	---	helene.bellon-meguelle@unine.ch
Chappuis Sandoz Laure	Professeure associée (latin)	2.O.15	laure.chappuis@unine.ch
Corbellari Alain	Professeur ordinaire	2.N.03	alain.corbellari@unine.ch
Crétin Anthony	Assistant-doctorant	3.N.02	anthony.cretin@unine.ch
Exquis Mélanie	Assistante- doctorante	3.N.02	melanie.exquis@unine.ch
Greub Yan	Chargé de cours (histoire de la langue)	Av. DuPeyrou 4-6	yan.greub@unine.ch
Hachemi Nadia	Assistante-doctorante	3.N.02	nadia.hachemi@unine.ch
Imperiali Christophe	Professeur ordinaire et Directeur d'institut	3.N.03	christophe.imperiali@unine.ch
Pauchard Joanna	Assistante-doctorante	3.N.02	joanna.pauchard@unine.ch
Rossari Corinne	Professeure ordinaire (linguistique)	Pierre-à- Mazel 7	corinne.rossari@unine.ch
Selmeci Barbara	Chargée d'enseignement	---	barbara.selmeci@unil.ch
van Elslande Jean- Pierre	Professeur ordinaire (jusqu'au 31.01.2024)	2.N.01	jean-pierre.vanelslande@unine.ch
N.N.	Professeur ordinaire (dès le 01.02.2024)	2.N.01	
Vuillemin Nathalie	Professeure ordinaire et Responsable de pilier BA	3.O.15	nathalie.vuillemin@unine.ch

En période de cours, l'équipe enseignante est à disposition sur rendez-vous. Il faut prendre contact directement avec la personne souhaitée par le biais de son adresse électronique mentionnée ci-dessus ou consulter la page **Equipe enseignante** du site de l'ILF : <https://www.unine.ch/ilf>.

2.2 Secrétariats et soutien

Prénom, nom	Fonction	Heures de réception	Adresse électronique
Künzi Céline	Secrétaire de l'ILF 3.E.43.1	Lundi : 9h-10h30 Mercredi : 9h -10h30 Jeudi : 9h00-10h30	celine.kuenzi@unine.ch ou secretariat.ilf@unine.ch
	Secrétariat de la FLSH R.O.16	Lundi -jeudi: 11h-12h / 13h30-15h Vendredi: 11h-12h tél. uniquement	secretariat.lettres@unine.ch
Neri Stéphane	Conseiller aux études R.O.11	-	conseil.lettres@unine.ch
Marquis Emma	Monitrice	-	emma.marquis@unine.ch
Hubleur Audrey	Assistante-étudiante	-	audrey.hubleur@unine.ch
Spreng Léa	Assistante-étudiante	-	lea.spreng@unine.ch
Costa Karina	Assistante-étudiante	-	karina.costa@unine.ch

Le secrétariat de l'Institut de littérature française (ILF):

Pour toute question relative à l'ILF et ne relevant pas des compétences du conseiller aux études ou de la monitrice (voir ci-dessous), vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'Institut.

Le secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) :

Le secrétariat de la FLSH gère votre dossier complet. C'est notamment à celui-ci qu'il faut s'adresser pour un changement de pilier ou une exmatriculation, et surtout pour toute question concernant la gestion administrative des examens.

Le conseiller aux études :

Le conseiller aux études aide à l'organisation générale de votre cursus universitaire en prenant en compte à la fois les dispositions réglementaires et les données personnelles (santé, armée, changement ou suspension de formation, etc.). Il vous conseille aussi individuellement dans la gestion de votre cursus universitaire (mobilité, équivalences, etc.).

La monitrice :

La monitrice est une étudiante qui a été à votre place il y a peu. Vous pouvez vous adresser à elle pour des conseils personnalisés concernant l'organisation de votre horaire, ou pour des questions liées au plan d'études, à la mobilité, ou encore aux modalités d'examens.

Le service Informatique et Télématique (SITEL) :

Pour les problèmes de messagerie électronique, s'adresser à : assistance-etudiants.SITEL@unine.ch.
Pour toute autre requête d'ordre informatique, s'adresser à : hotline.sitel@unine.ch.

3. Plan d'études

Le plan d'études, dans son principe, n'est pas un horaire ni un programme des cours : il indique la *structure* des enseignements à suivre pour tout le cursus de bachelor. C'est là que vous verrez quels types de cours ou de séminaires vous aurez à suivre, comment les valider, et parfois quelles conditions sont requises pour pouvoir y accéder.

3.1 Piliers minimal, secondaire ou principal

Le cursus de bachelor dure normalement 6 semestres, au cours desquels il vous faut valider 180 crédits, répartis entre deux ou trois disciplines selon l'un ou l'autre des aménagements suivants :

- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits)
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits)
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits)
- 1 pilier renforcé [non offert en littérature française] + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits)

Ces piliers sont, si l'on veut, des paliers. Le plan d'études n'est pas conçu par années d'enseignement, mais par couches successives s'ajoutant les unes aux autres. Ainsi, tout·e étudiant·e inscrit·e en littérature française devra commencer par accomplir le premier palier, appelé *pilier minimal*, équivalant à 30 crédits. Ce pilier minimal doit avoir été validé au plus tard à la fin du 3^{ème} semestre d'études. Les étudiant·e·s qui le souhaitent peuvent ensuite poursuivre avec un *pilier secondaire* à 30 crédits, puis ajouter encore 30 crédits pour valider le français comme *pilier principal*. Du moment que le pilier minimal est bouclé, les enseignements des piliers secondaire et principal peuvent en principe être suivis librement, sans ordre imposé.

3.2 Les enseignements de 1ère année

Afin d'obtenir les 30 crédits du pilier minimal en littérature française, vous aurez à suivre et à valider, au cours de vos trois premiers semestres d'études, la série d'enseignements suivants :

- **Bloc 1 : Méthodes**
 - 1 *cours de méthode*, délivré au semestre d'automne, le mardi de 16h15 à 18h.
 - 1 *proséminaire de méthodologie appliquée*, à choisir parmi la liste suivante :
 - Groupe A : Automne, Lundi 10h15-12h, N. Hachemi
 - Groupe B : Automne, Mardi 8h15-10h, M. Exquis
 - Groupe C : Printemps, Lundi 12h15-14h, A. Créatin
 - 1 *proséminaire monographique*, à choisir parmi la liste suivante :
 - [Julien Gracq, Le Roi Pêcheur et Le Rivage des Syrtes](#): Automne, Mardi 10h15-12h, C. Imperiali

- [Bernardin de Saint-Pierre](#) : Automne, Mercredi 16h15-18h, N. Vuillemin
 - [Le Cid de Corneille et ses Suites](#) : Printemps, Lundi 14h15-16h, B. Selmeçi
 - [Marie-Hélène Lafon](#) : Printemps, Mardi 16h15-18h, N. Vuillemin
- N.B. Le lien entre le cours et ces deux proséminaires implique que ces derniers doivent être suivis en parallèle ou après le cours, mais pas avant. L'ensemble du Bloc 1 doit en principe être suivi au cours de la 1ère année d'études.

Afin d'assurer une répartition équilibrée des étudiant·e·s dans ces proséminaires, nous vous demandons de **vous y préinscrire dès maintenant, et jusqu'au dimanche 17 septembre** par le biais des liens suivants :

- Proséminaire de méthodologie appliquée : <https://framadate.org/ZVlrhgdGlCleyZPw>
- Proséminaire monographique : <https://framadate.org/8rYugkoTveuStuZm>

Dans ces sondages, merci d'indiquer par un « oui » votre/vos premier(s) choix, et par un « si nécessaire » votre/vos second(s) choix. Sur cette base, nous procéderons à la répartition des groupes et vous la communiquerons le lundi 18 septembre, de sorte que vous sachiez au jour de la rentrée dans quel groupe vous avez été retenu·e.

Il vous appartiendra ensuite de vous inscrire administrativement aux enseignements en question par le biais de la plateforme IS-Academia (voir ci-dessous point 4.2).

- **Bloc 2 : Histoire littéraire**

- 1 *cours d'introduction à l'histoire littéraire*, délivré sur les deux semestres, le mercredi de 12h15 à 14h.
- Des *travaux pratiques d'histoire littéraire*, et des *lectures accompagnées*, donnés tous deux en parallèle du cours.

Ces trois enseignements forment un ensemble orienté vers un examen oral en session. Pour cet examen, les étudiant·e·s doivent avoir lu l'ensemble des textes de la liste de lecture figurant à l'adresse suivante : <https://www.unine.ch/ilf/home/pour-le-corps-estudiantin/liste-de-lecture.html> ¹.

Les *travaux pratiques* et les *lectures accompagnées* ont pour but d'aider les étudiant·e·s à s'appropriier les textes de cette liste et à en situer les enjeux principaux. Ils prennent tous deux place à la suite du cours, le mercredi de 14h15 à 16h, en alternance. Environ un tiers des séances de l'année seront consacrées aux travaux pratiques, les autres, sous l'étiquette de « lectures accompagnées », seront des plages ouvertes pour des questions ou discussions, selon les demandes des étudiant·e·s.

- **Bloc 3 : Linguistique**

- 1 proséminaire semestriel de *linguistique de la langue*
- 1 proséminaire semestriel de *linguistique du discours*

Les inscriptions pour ces proséminaires sont gérées par les enseignant·e·s de linguistique.

¹ Cette liste est en cours de mise à jour et sera en ligne au plus tard le jour de la rentrée.

3.3 Le latin

Jusqu'à présent, une formation de base en latin était obligatoire pour les piliers principal et secondaire en littérature française. Depuis cette année, ce n'est plus une obligation : le choix est laissé à chacun-e d'opter soit pour le latin, soit pour un enseignement d'histoire de la langue.

Ce choix n'a rien d'urgent, car les enseignements en question sont inscrits dans le bloc 5, que vous n'avez pas à réaliser en 1^{ère} année. Mais si vous optez pour le latin, il vous est possible de suivre cette année déjà le cours « Langue fondamentale I : Latin », constitué de deux enseignements semestriels qu'il s'agit de suivre dans l'ordre (automne-printemps) et à la suite l'un de l'autre, car ils sont validés ensemble en fin d'année académique. Si vous souhaitez vous y inscrire, merci de prendre contact avec Laure Chappuis Sandoz (laure.chappuis@unine.ch).

Si vous êtes titulaire d'une maturité avec latin, l'option d'histoire de la langue est *a priori* plus appropriée, mais si vous le souhaitez, vous pouvez également suivre un cours de latin plus avancé, en combinaison avec un cours d'histoire de la langue.

4. Horaires et inscriptions

Pour établir votre horaire, vous pouvez vous référer aux ressources suivantes :

- a) le *plan d'études* du bachelor en littérature française, assortis de leur *annexe*, qui donne la liste des enseignements liés à chaque case du plan d'études ;
- b) le *programme des principaux enseignements* proposés pour ce même bachelor ;
- c) les *descriptifs* des enseignements du bachelor en littérature française (incluant non seulement une description des contenus des enseignements, mais aussi des précisions concernant les modalités de validation et les prérequis)

→ Des liens vers ces trois ressources sont accessibles sur la page d'accueil du site de l'ILF : <https://www.unine.ch/ilf>

- d) La plateforme PIDHO, où figurent les horaires de tous les cours avec les numéros de salles (éventuellement actualisés, en cas de changement) : <https://planif.unine.ch/pidho/>

4.1 Inscription aux cours et aux examens

Il est indispensable que chacun-e s'inscrive aux cours et aux examens choisis. Les inscriptions aux enseignements sont semestrielles (même pour des cours qui s'étendent sur deux semestres). Le secrétariat de la Faculté envoie chaque semestre un courrier électronique pour rappeler les délais d'inscription. Pour cette année, les délais sont les suivants :

Délai pour les inscriptions aux cours du semestre d'automne :	13 octobre 2023
Délai pour les inscriptions aux cours du semestre de printemps :	15 mars 2024

Les inscriptions sont administrées par le biais de la plateforme en ligne IS-Academia (<http://www.unine.ch/academia>) sous la rubrique « inscription aux cours ». Dans certains cas,

l'inscription à un cours est automatique ; la case correspondante sera alors déjà cochée lors de l'ouverture de votre session.

Dans le courant du semestre (voir ci-dessous point 5.3), vous aurez aussi à vous inscrire aux examens par le même biais, sous la rubrique « inscription aux examens ». En effet, l'inscription à un cours ne génère pas automatiquement l'inscription à l'examen qui y est lié.

La plupart des enseignements requièrent en outre une inscription sur la plateforme Moodle (<https://moodle.unine.ch>). C'est par ce canal que les enseignant·e·s mettront à votre disposition une bonne partie des supports d'enseignement. Mais attention : l'inscription sur Moodle ne tient pas lieu d'inscription administrative et ne remplace en aucun cas l'inscription sur IS-Academia.

5. Modalités d'évaluation

5.1 Deux types d'évaluation

Les enseignements font l'objet de deux types d'évaluation : des « évaluations internes », organisées pendant le semestre dans le cadre de l'enseignement concerné, ainsi que des « examens » (écrits ou oraux), qui ont lieu après la fin du semestre, pendant la session d'examens.

5.2 Dates des sessions d'examens

Session de janvier-février :	18 janvier au 2 février 2024
Session de juin :	6 au 21 juin 2024
Session d'août :	19 au 30 août 2024

5.3 S'inscrire aux examens (IS-Academia)

Les inscriptions pour les examens peuvent se faire uniquement au moment de l'ouverture des fenêtres d'inscription, dont les dates sont les suivantes :

Pour la session de janvier-février :	13 au 26 novembre 2023
Pour la session de juin :	8 au 21 avril 2024
Pour la session d'août:	26 juin au 7 juillet 2024

Il est important de respecter ces délais d'inscription, que le secrétariat de la Faculté vous rappelle par courriel, à chaque nouveau semestre.

Les « évaluations internes » ne sont pas des « examens » : elles sont organisées durant le semestre par les responsables des enseignements et ne nécessitent pas d'inscription autre que l'inscription à l'enseignement concerné. Certains (pro)séminaires font l'objet d'une évaluation notée, tandis que d'autres sont simplement sanctionnés par une réussite ou un échec.

Dans le cadre des « blocs », chaque enseignement doit être réussi pour que l'ensemble du bloc soit validé. Dans les « modules », en revanche, il faut obtenir une moyenne d'au moins 4.00 sur l'ensemble des enseignements. Dans un cas comme dans l'autre, un échec lors d'un (pro)séminaire ouvre la possibilité de réaliser une seconde tentative à un (pro)séminaire du même type dès le semestre suivant. Un second échec entraîne l'exclusion du pilier.

Pour les examens, de la même manière, un échec entraîne la réinscription à la session suivante pour une seconde (et dernière) tentative.

Les informations concernant les examens (salles, horaires) sont publiées sur la plateforme PIDEX (<https://planif.unine.ch/pidex>)

Quant aux résultats, ils sont communiqués sur IS-Academia à la fin de la session d'examens. (<http://www.unine.ch/academia>)

6. Manifestations

L'ILF organise diverses manifestations en marge des cours, telles que des invitations d'écrivain·e·s ou des ateliers d'écriture. En outre, la possibilité est offerte aux étudiant·e·s de participer à des voyages d'études. Cette année, c'est Paris qui sera au programme. Plus d'informations à suivre...

Par ailleurs, n'hésitez pas à rejoindre l'association des Étudiant·e·s en Littérature Française **Albatros** qui organise divers événements et discussions tout au long de l'année : <https://www.unine.ch/ilf/home/association-albatros.html>.



Voyage d'études à Marseille, nov. 2023



7. Liens utiles

<p>Webmail (https://webmail.unine.ch)</p>	<p>Messagerie électronique à consulter régulièrement.</p>
<p>Page web de l'Institut de littérature française (https://www.unine.ch/ilf/home.html)</p>	<p>On y trouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'études et programme des cours • Liste de sites web utiles : http://www2.unine.ch/ilf/liens • Consignes typographiques pour la rédaction de travaux académiques : http://www.unine.ch/ilf/home/pour-le-corps-estudiantin/consignes-redactionnelles.html • Liste de lecture pour l'examen d'histoire littéraire : http://www.unine.ch/ilf/home/pour-le-corps-estudiantin/liste-de-lecture.html
<p>Page web de la Maison des Littératures (http://www.unine.ch/litteratures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evénements organisés par les instituts de littérature de la Faculté • Activités de la chaire de littératures et savoirs https://www.unine.ch/litteratures/home/chaire-de-litteratures-et-savoir.html
<p>Site de l'Université (http://www2.unine.ch)</p>	<p>On y trouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier académique et dates des sessions : http://www2.unine.ch/unine/calendrier_academique • Agenda des manifestations de l'Université : http://agenda.unine.ch/ • Programme du SUN (Sports universitaires) : http://www2.unine.ch/sun • Offres de cours de langue (Centre de langues) : https://www.unine.ch/cdl/home/centre-de-langues.html
<p>IS-Academia (https://www.unine.ch/academia)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription aux cours • Inscription aux examens • Consultation des notes² • Impression des attestations
<p>Moodle (https://moodle.unine.ch/)</p>	<p>Plateforme de communication web entre corps enseignant et corps étudiant sur lequel sont disponibles les supports de cours. Accès sous inscription. Attention, les inscriptions sur moodle n'ont pas valeur d'inscriptions administratives, et ne remplacent pas les inscriptions sur IS-Academia.</p>

² Fonction indisponible durant les sessions d'examens.

<p>Webaccess (https://webmail.unine.ch)</p>	<p>Accès aux ressources électroniques de l'Université ainsi qu'à ses fichiers. Permet aussi d'accéder au contenu de certaines pages web à l'accès restreint tels que www.jstor.org ou http://www.universalis-edu.com/ en entrant l'adresse web dans la fenêtre d'adresse.</p>
<p>Bibliothèque (http://www.unine.ch/bibliotheques)</p>	<p>Accès notamment à Swisscovery (catalogue des bibliothèques du réseau suisse), aux bases de données en ligne, etc.</p>
<p>Pidho (https://planif.unine.ch/pidho/)</p>	<p>Horaire des cours de l'Université. Ce programme permet d'établir un horaire personnalisé en fonction du cursus choisi.</p>
<p>Pidex (https://planif.unine.ch/pidex/)</p>	<p>Programme de consultation des horaires d'examens.</p>
<p>Page web du SITEL (http://www.unine.ch/sitel)</p>	<p>On y trouve notamment :</p> <p>Programme des cours organisés par le SITEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offres pour achat de matériel informatique : http://www2.unine.ch/sitel/materiel